	ENREGISTREMENT	Référence : DPO
	DECLARATION POLITIQUE QUALITE	Version : 03
		Date : 09/10/2019
		Page : 1/2

Déclaration de Politique Qualité de la FRGDS Occitanie

Créés dans les années 50, les Groupements de Défense Sanitaire sont des associations départementales dirigées par des Conseils d'Administration composés d'éleveurs. Ce sont des Organismes Professionnels Agricoles créés par les éleveurs pour être au service de l'éleveur dans l'intérêt du sanitaire collectif et de la santé publique, déconnectés de l'intérêt économique.

Ce sont des acteurs majeurs de la protection et de l'amélioration de l'état sanitaire des animaux et de leur bien-être, ainsi que de la protection et l'amélioration de l'état sanitaire des aliments pour animaux et des denrées alimentaires d'origine animale.

Depuis leur création, ils sont des partenaires privilégiés de l'Etat pour servir de relais auprès des éleveurs pour mieux lutter contre les maladies animales, mais aussi pour effectuer des missions qui leurs sont déléguées ou confiées.


Les GDS sont rassemblés autour de la Fédération Nationale (GDS France) créée en 1954. Au fil des ans, des Fédérations Régionales ont été mises en place afin de renforcer le réseau. Elles permettent d'harmoniser et de coordonner les actions régionales et facilitent les échanges avec GDS France et les partenaires régionaux.

La Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire d'Occitanie (FRGDS Occitanie) a été créée en 2016 suite à la Réforme Territoriale qui a entraîné la fusion de régions administratives Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

La FRGDS et les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) de la région Occitanie sont des associations loi 1901, à but non lucratif, au service des éleveurs. Les valeurs fondatrices et pérennes de la FRGDS et des GDS sont la Solidarité, le Mutualisme, et l'Indépendance. L'adhésion des détenteurs d'animaux de rente y est volontaire. L'activité est principalement basée sur des actions volontaires des éleveurs, ayant pour objectif d'améliorer l'état sanitaire de l'ensemble des espèces d'animaux domestiques des éleveurs adhérents.

La Fusion de la FRGDS Languedoc-Roussillon et de la FRGDS Midi-Pyrénées au sein de la FRGDS Occitanie accomplie en 2018 a permis à cette dernière d'être reconnue en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS). Elle est habilitée à réaliser des missions déléguées (MD) par l'Etat, en particulier les missions d'inspection relatives à la surveillance des maladies des animaux de production. Ces missions sont réalisées au sein de l'Organisme d'Inspection (OI), fonctionnant par la mutualisation des moyens de la FRGDS Occitanie et de ses sections départementales.

La réalisation de ces actions d'inspection impose d'apporter au délégant (l'Etat) et aux éleveurs le niveau pertinent de compétence, d'impartialité, d'indépendance, d'équité de traitement, ainsi que de confidentialité. L'OI est donc engagé dans une démarche qualité qui

	ENREGISTREMENT	Référence : DPO
	DECLARATION POLITIQUE QUALITE	Version : 03
		Date : 09/10/2019
		Page : 2/2

satisfait aux exigences du référentiel ISO/CEI 17020 [Accréditation N° 3-1638 rév.0 - portées d'accréditation 8.3.1, disponible sur www.cofrac.fr], reconnue par une accréditation du Comité Français d'Accréditation Section Inspection (COFRAC Section Inspection).

Cette démarche est motivée par la poursuite de la réalisation des missions déléguées (MD) qui lui ont été attribuées pour les 1ères il y a plus de 20 ans avec le même sérieux et la même rigueur qui ont amené la DGAL à augmenter le nombre de MD confiées. Au-delà de la poursuite de ce partenariat avec l'Etat, cette démarche représente un enjeu de fédération et de réussite de la structuration régionale.

Dans toutes les actions qu'ils réalisent, la FRGDS et les GDS s'engagent à travailler en toute impartialité, à garantir la confidentialité de l'ensemble des données et à garantir l'équité de traitement des éleveurs.

Durant la campagne 2019-2020, l'OI s'engage à poursuivre sa démarche qualité afin de garantir la fiabilité de ses prestations, selon les axes suivants :

- Maintenir les compétences des inspecteurs tout en impulsant une dynamique régionale d'harmonisation des pratiques,
- Evaluer l'harmonisation du suivi des dysfonctionnements des anciens systèmes et s'assurer de leur adoption par le personnel de l'OI. Œuvrer à la mise en œuvre d'actions correctives et préventives cohérente au niveau de la nouvelle région,
- Perpétuer la signature d'une convention régionale (convention technique et financière) avec les délégants et finaliser les conventions tripartite grande région avec les fournisseurs de données ;
- Poursuivre le déploiement au sein des GDS l'outil financier national afin de faciliter le calcul du coût des délégations et veiller à son utilisation harmonisée.

L'ensemble des membres du conseil d'administration de la FRGDS est mobilisé au côté de son Président. Le comité de Direction de la FRGDS, relais opérationnel des politiques définies par le conseil d'administration, est chargé de piloter et porter ce dossier.

Le président de la FRGDS Occitanie
Sylvain FRAYSSE

